

Métiers en tension

Déclaration du groupe CFDT

Pour la CFDT, cet avis apporte des solutions opérationnelles sur la problématique des métiers en tension. Il propose des évolutions souhaitables dans les entreprises, dans les territoires, dans les branches, afin d'attirer les demandeurs d'emploi ou les salariés en reconversion, et leur permettre l'accès à ces secteurs dans les meilleures conditions. Certaines préconisations pointent dans cet esprit des facteurs déterminants, identifiés comme constituant un frein à l'emploi : le logement, les transports, la conciliation des temps de vies, le sens du travail.

L'avis attire notamment l'attention sur le rapport nouveau au travail qui émerge avec une demande forte pour que l'activité de l'entreprise s'inscrive dans un environnement plus durable, plus responsable, plus humain.

Dans sa lettre de saisine le premier ministre nous demandait de nous consacrer principalement à ces facteurs échappant pour l'essentiel au domaine du dialogue social de branche, ce que nous avons fait. Mais il reste aux branches et entreprises dans lesquelles les besoins d'emplois sont les plus problématiques à se poser très sérieusement la question de leur attractivité.

La préconisation 1 appelle à une vision globale et partagée de cette question dans les branches avec le développement des négociations, locales mais encadrées, portant sur les conditions de transport, les horaires atypiques, la limitation de contrats courts, les gardes d'enfants, la lutte contre les stéréotypes et les discriminations. Pour la CFDT ces éléments sont fondamentaux pour améliorer l'attractivité.

Surtout, cette préconisation propose de conditionner les éventuelles aides fiscales et exonérations de cotisations à la conclusion positive de ces négociations de branche sur les premiers niveaux de rémunérations supérieurs au smic. Cela conforte le rôle central de la branche dans les politiques de rémunération et oblige le niveau de la branche à prendre ses responsabilités pour permettre une progression de salaire dès les premiers niveaux de qualification. Ça, c'est un levier réel et concret d'attractivité pour les métiers faiblement rémunérés. Le sujet central n'est pas le respect du smic, comme le laisse entendre le dissensus auquel nous ne nous associons pas, d'autant que le respect du smic est déjà garanti par la Loi. Le sujet central est de ne pas rester toute sa vie au smic !

En effet, pour la CFDT, alors même que l'emploi doit être facteur d'émancipation et d'autonomie, l'existence dans notre pays de travailleurs et de travailleuses pauvres tout au long de leur carrière, est scandaleuse. Le Cese devra se saisir de cette question et proposer des solutions opérationnelles pour y mettre fin.

Tout en regrettant que le temps nous ait manqué pour approfondir davantage le rôle des conditions de travail dans l'attractivité de certains métiers, la CFDT a voté l'avis.